

## **DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quinze, le dix-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame JEGAT Annie, Maire.

Etaient présents : JEGAT Annie, GUYOMARD Rémi, NAVE Alain, HUNKELER Christine, BETON Catherine, DURIN Philippe, CLATOT Benoit, CORNU Etienne, CRETAIGNE Patricia, DESOMBRE Françoise, DRIEUX Dominique, DUFOUR Xavier, GUERARD Annick, MARTINE Géraldine,

Etai(en)t absent(s) excusé(s) : QUIESSE Dominique

Date de convocation : 10 janvier 2015

Secrétaire de séance : M.DURIN Philippe

### **Motion :**

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 19 janvier 2015 tient à rendre hommage aux victimes des attentats des 7, 8, et 9 janvier à Paris.

Des journalistes, dessinateurs, policiers, citoyens sont tombés sous les balles des terroristes qui par cet acte ont voulu briser notre liberté d'expression et le pluralisme des idées, fondement de notre démocratie.

Face à ces évènements, nous devons rester debout et mettre en pratique le vivre ensemble ainsi que les valeurs de notre république : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

### **Avis sur le plan de gestion du bois communal présenté par l'ONF :**

L'ONF est venu présenter à tous les membres du conseil municipal le projet de plan de gestion du bois communal. Après délibération, l'assemblée accepte le projet présenté mais souhaite y apporter deux modifications :

- Que le bois soit identifié et reconnu au moyen d'un panneau ou autre signalétique.
- Qu'une action de découverte et de pédagogie avec les scolaires et la population puisse être mise en place en accord avec les usagers.

Il est rappelé qu'aucune coupe de bois n'a été effectuée depuis 1995.

### **Orientations budgétaires :**

En 2014 :

- la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a augmenté de 15 000€ les charges de fonctionnement.
- Le conseil municipal a décidé de s'engager sur la réhabilitation de l'école.

Dans la mesure où les dotations budgétaires vont diminuer en 2015, il est impératif de dégager des excédents de fonctionnement afin de pouvoir financer le projet école.

Après délibération, le conseil propose quelques pistes:

- réduire la plage horaire de l'éclairage public (incidence sur la consommation)
- renégocier les contrats d'assurance et de maintenance (énergie, éclairage public, espaces verts)
- supprimer les illuminations de Noël
- renégocier les contrats de télécommunication
- sensibiliser les utilisateurs de la salle polyvalente par rapport au chauffage.

### **Information sur le projet école :**

Madame Thibault, l'architecte retenu pour le projet école est venue avec l'économiste et le bureau d'étude fluide. Les élus leur ont rappelé qu'ils devaient rester dans l'enveloppe prévue et respecter le programme établi. Un examen de la structure sera effectué rapidement et la commune devra faire réaliser un diagnostic amiante.

Les architectes proposeront leurs projets et estimations courant février afin d'établir un dossier complet pour un projet de subvention ajusté.

Questions diverses :

**Urbanisme :**

Prochainement, les autorisations d'urbanisme devraient être étudiées par la communauté de communes. Pour assurer une continuité des services en cas de maladie ou de congé, il sera sans doute nécessaire de fusionner avec une autre communauté de communes (Moulin d'Ecalles par exemple) pour mettre en œuvre cette compétence.

La loi ALUR rend caduque tous les Plans d'Occupation des Sols et incite aussi à l'élaboration des PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) élaborés à l'échelle des communautés de communes. Certaines communes de la communauté de communes sont encore en POS et de ce fait bloquées dans leur évolution. Une réflexion s'engage pour mettre en œuvre un PLUI sur notre territoire. Les délégués semblent favorables à cette démarche qui devra néanmoins être soumise à l'ensemble des conseils municipaux.

**Travaux divers :**

Abribus du Dimage : Monsieur Guyomard a rencontré un technicien de la DDI et de la Communauté de Communes pour étudier la sécurisation de l'abri bus du Dimage. Plusieurs pistes sont évoquées (déplacement de l'abribus, balises blanches dans la courbe) .

Chemin du Mouchel : les propriétaires ont été rencontrés et l'élagage va être fait.

Les travaux de réfection du parvis vont commencer.

Prévoir des gilets fluorescents pour les personnels faisant cheminer les enfants entre les différents endroits de la commune.

La séance est levée à 22 heures 30

Réunion de la commission des finances le lundi 09 février à 20h30

Prochaine réunion de conseil le lundi 9 mars 2015 à 20h30.

Annie Jégat

Philippe Durin

Rémi Guyomard

Alain Nave

Christine Hunkeler

Catherine Béton

Dominique Quiesse

Benoit Clatot

Etienne Cornu

Patricia Crétaigne

Françoise Desombre

Xavier Dufour

Dominique Drieux

Annick Guérard

Géraldine Martine